



SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL EN DATE DU 23 FEVRIER 2011 A COLLONGES

Présents titulaires : Pierre CUSIN, Patrick GUERINI, Gilles RIGAUD, Robert BURGNIARD, Bernard JOUVENOZ, Claude NIQUILLE, Armand COSTA, Guy REBOIS, Erwan BELLARD, Joséphine RIVIERE, Laurent HERNICOT, Bernard BEYTRISON, Jean-François LARUAZ, Jean-Claude VIAL, Jacques SIBILLE, Annie CARRIER, Jean-Claude REY, Laurent BAUDET, Jacques TISSOT, Odile MONTANT,

Présents suppléants votants : Alain BULLAT, Bernard CUSIN,

Présents suppléants : Pierre-François SCHWARZ,

Absents : Jean-Marc BEAUQUIS, François VIGNY, Raymond MABUT, Bruno VERDONNET, Claire SUBLET, Alexandra MEYER, Jean-Michel AILLOUD, Joëlle BLANC, Cédric PIAZZA, CHAMOT Olivier, Eric VILAIN, Michel MASSON, Stéphanie THOMAS, Cédric BOLO,

Excusés : Gérard REIX, Béatrice DUBET, Marie-Christine DUBOUCHET, Jean-Pierre DURET, Christine MEGEVAND,

Procuration : Stéphane LANCOUD a donné procuration à Annie CARRIER

NOTE DE SYNTHÈSE

- **Indemnité exceptionnelle stagiaire** : une indemnité de 1500€ est attribuée à Rudy MAIRE pour la création du site internet de la Directive Paysagère qui fait l'objet d'une aide de l'Etat.
- **Demande de subvention à la Région au titre du PPT** : une subvention de 9 600 € est demandée pour l'animation du Plan Pastoral Territorial de 2011 à 2015.
- **Demande de subvention au Conseil Général pour la valorisation des vergers 2011-2015**
Le comité sollicite le conseil général pour une aide aux actions de valorisation des vergers de 2011 à 2015 mené conjointement avec le SIAV pour un montant de 108 500 € pour le SMS.
- **Demande de subvention à la Région pour la valorisation des vergers 2011-2015**
Le comité sollicite le conseil régional pour une aide aux mêmes actions vergers que ci-dessus.
- **Convention avec la SEA pour la création de l'AFP** : L'assemblée approuve la convention qui charge la SEA 74 de constituer l'AFP pour 10 015 € : impression, frais d'envois et animation des premières assemblées générales.
- **Demande de subvention Région et FEADER pour constitution AFP**
Le comité sollicite la Région et l'Europe au titre du PPT pour le financement de la constitution de l'AFP.
- **Nomination de nouveaux délégués au sein de la commission finances** : aucun délégué ne s'est proposé, la délibération est reportée à la prochaine séance.

AUTRES POINTS

- **Sentiers vertigineux du Salève** : suite à un éboulement sur le secteur des Etournelles, une réflexion sur l'avenir de ces sentiers vertigineux a été engagée.
- C'est l'entreprise DECALOG qui a été retenue pour la réalisation du complément scénographique à la Maison du Salève destiné aux enfants de 3 à 12 ans.

SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

Bâtiment ATHENA - Site d'ARCHAMPS - F-74160 ARCHAMPS

Téléphone : +33(0)4 50 95 28 42 - Télécopie : +33(0)4 50 95 92 17

Email du Syndicat Mixte du Salève : sm@saleve.mairies74.org, Site Internet : www.syndicat-mixte-du-saleve.fr

Email de la Maison du Salève : info@maisondusaleve.com, Site Internet : www.maisondusaleve.com



SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

Monsieur Pierre-Henri THEVENOZ, maire de Collonges-sous-Salève-sous-Salève accueille les délégués et indique qu'il est très sensible au travail effectué sur le massif par le SMS.

Pierre CUSIN, président du SMS remercie M. THEVENOZ pour son accueil et précise que Collonges est l'une des deux communes qui a le mot « Salève » dans son nom, avec Monnetier-Mornex-Esserts-Salève. Collonges est une commune importante pour le SMS. La seconde tranche de travaux de la grotte d'Orjobet est prévue en 2012.

Pierre CUSIN excuse Gérard REIX hospitalisé à qui il souhaite un prompt rétablissement. Il demande également si des remarques sont à apporter sur le dernier compte-rendu ainsi que l'autorisation de rajouter deux délibérations à l'ordre du jour.

Le président ouvre la séance et présente Rudy MAIRE, stagiaire au SMS qui a travaillé sur la construction du site internet de la Directive Paysagère que chacun peut découvrir à l'écran. Les 15 communes du SMS sont concernées. Il s'agit d'un outil qui facilite la consultation de la Directive pour les urbanistes et les personnes qui doivent la prendre en compte.

Le président remercie Rudy MAIRE et indique qu'une délibération est proposée pour allouer une indemnité exceptionnelle compte-tenu de la qualité du travail et de la technicité requise.

INDEMNITE EXCEPTIONNELLE DE STAGE

Monsieur le Président expose que Rudy MAIRE, a effectué deux stages au sein du SMS au cours desquels il a réalisé le site internet de la Maison du Salève et celui de la Directive Paysagère du Salève. Ce dernier est financé à 100% par l'Etat dans le cadre d'une subvention pour des actions de communication autour de la Directive Paysagère.

Compte-tenu de la qualité du travail fourni, le président propose de lui attribuer une indemnité exceptionnelle de 1500 € qui se substituera à l'indemnité versée habituellement aux stagiaires.

Le comité syndical accepte, à l'unanimité, de verser cette subvention.

DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION RHONE-ALPES AU TITRE DU PLAN PASTORAL TERRITORIAL DU SALEVE – ANIMATIONS DU PPT

La réunion se poursuit par la présentation à l'aide d'un diaporama du Plan Pastoral Territorial du Salève (PPT) commenté par Odile MONTANT, vice présidente et Eric DÜRR, technicien. Le Président informe l'assemblée que le dossier a été présenté à la Région Rhône-Alpes et accepté d'allouer 119 900 € de subventions pour la réalisation du programme d'actions pastorales sur 5 ans proposées auxquels viendront s'ajouter 95 300 € de l'Europe.

A l'issue de cette présentation, quelques précisions sont demandées concernant l'Association foncière pastorale et notamment Joséphine RIVIERE qui s'interroge de savoir quelles sont les conséquences si des propriétaires, convoqués par envoi recommandé, ne participent pas à la réunion de constitution de l'AFP. Odile MONTANT indique que toute absence ou non réponse vaut accord.

Dans ce cadre le Syndicat Mixte du Salève sollicite la Région Rhône-Alpes et l'Europe au titre du FEADER pour une aide financière pour l'action suivante : **Animation du PPT**

SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

Bâtiment ATHENA - Site d'ARCHAMPS – F-74160 ARCHAMPS

Téléphone : +33(0)4 50 95 28 42 - Télécopie : +33(0)4 50 95 92 17

Email du Syndicat Mixte du Salève : sm@saleve.mairies74.org. Site Internet : www.syndicat-mixte-du-saleve.fr

Email de la Maison du Salève : info@maisondu-saleve.com. Site Internet : www.maisondu-saleve.com



SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

Le Syndicat Mixte du Salève aura la charge d'inciter les maîtres d'ouvrage à réaliser le programme d'actions, monter les dossiers de subvention et s'assurer de la cohérence avec les autres programmes.

Coût estimé :

Salaire et charges du technicien : 12 000 € pour 5 ans

Financements :

Région Rhône-Alpes 80 % : 9 600 €
Autofinancement SMS : 2 400 €

Le comité, à l'unanimité, accepte les termes de la délibération.

DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL DE HAUT-SAVOIE et LA REGION RHÔNE-ALPES POUR LA VALORISATION DES VERGERS HAUTE-TIGES 2011-2015

Le président rappelle que le Syndicat apporte son aide technique et financière aux communes désirant planter un verger communal et que le personnel technique du SMS intervient chez les particuliers pour l'entretien de leurs arbres fruitiers et qu'environ 170 arbres ont été taillés en 2011 pour une somme de 3500 €.

Monsieur REBOIS demande si l'on travaille sur la valorisation des fruits. Eric DÜRR précise qu'un test va être fait avec la ferme de Chosal à l'automne 2011. Les particuliers apporteront leurs fruits à Chosal qui fera presser les fruits à Poisy. Ce serait un service à la population qui sera financé par la vente d'une partie du jus ainsi produit.

Le président présente les délibérations de demandes de subventions. Lors du comité syndical qui s'était tenu à Cruseilles en 2010, un programme d'actions pour 5 ans avait été présenté aux membres des deux comités Salève et Vuache. Celui-ci a pour but d'accentuer le volet plantation, l'effort sur les grands vergers remarquables et tester la valorisation des fruits.

Aujourd'hui le Président propose à l'assemblée de solliciter le Conseil Général de la Haute-Savoie et le conseil régional Rhône-Alpes pour une aide au titre de sa politique sur les espaces naturels sensibles. Il présente le budget prévisionnel sachant que de son côté le syndicat du Vuache fera de même.

Coût prévisionnel 2011-2015 :

Plantation de variétés anciennes :	12 000 €
Création de vergers communaux :	15 500 €
Taille et gestion des vergers anciens :	52 000 €
Valorisation des fruits :	8 300 €
Sensibilisation propriétaires, agriculteur, élus	13 200 €
Parcours de découverte	7 500 €
TOTAL	108 500 €

Le comité syndical, à l'unanimité, accepte de solliciter le Conseil Général et le conseil régional pour une subvention valorisation des vergers hautes tiges 2011-2015.

SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

Bâtiment ATHENA - Site d'ARCHAMPS - F-74160 ARCHAMPS

Téléphone : +33(0)4 50 95 28 42 - Télécopie : +33(0)4 50 95 92 17

Email du Syndicat Mixte du Salève : sm@saleve.mairies74.org. Site Internet : www.syndicat-mixte-du-saleve.fr

Email de la Maison du Salève : info@maisondu-saleve.com. Site Internet : www.maisondu-saleve.com



SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

CONVENTION AVEC LA SEA 74 POUR LA CREATION DE L'ASSOCIATION FONCIERE PASTORALE

Le président précise aux membres du comité que l'Association Foncière Pastorale va être mise à enquête publique en vue de sa constitution. Pour ce faire, deux délibérations doivent être soumises au vote.

Il donne lecture aux membres du Syndicat de la convention élaborée par la Société d'Economie Alpestre. Cette convention porte sur la mise à l'enquête, le suivi de cette dernière et la tenue des deux assemblées générales de l'Association Foncière Pastorale du Mont Salève. Le coût de cette dernière phase de constitution d'AFP est estimée à 10 015 € sachant que les frais d'envoi en recommandé sont compris dans ce montant.

Le comité syndical accepte de signer la convention avec la SEA.

CONSTITUTION DE L'AFP DU MONT SALEVE - PLAN PASTORAL DU SALEVE DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION RHONE ALPES ET AU FEADER

Monsieur le président rappelle que dans le cadre du Plan Pastoral Territorial du Salève, cette procédure de restructuration foncière peut faire l'objet d'un financement de la part de la Région Rhône Alpes et du FEADER. Le montant d'aide prévu s'élève à 4 000 € de la part de la Région et 4 000 € de la part du FEADER. Le comité syndical accepte de solliciter la Région Rhône Alpes et le FEADER pour une subvention.

COMMISSION FINANCES

La réunion se poursuit avec la nomination de nouveaux délégués au sein de la commission finances. En effet, deux délégués ont démissionné et il convient de les remplacer.

Aucun délégué présent ne désire se présenter à cette commission, la délibération est reportée à la prochaine séance.

AUTRES POINTS :

- Sentier des Etournelles

20 à 30 m³ de rochers sont tombés et ont arraché une main courante et des caillebotis. La commune de Collonges a pris un arrêté d'interdiction d'utiliser le sentier et le service de Restauration des Terrains en Montagne (ONF) a fait un rapport. Afin de sécuriser le site, il y a quelques petits travaux à réaliser dans l'urgence. Laurent HERNICOT indique qu'il faut remettre en état la main courante et poser une signalétique au pied du sentier qui indique la dangerosité mais qu'il est bien de rendre certains sentiers à la nature.

Monsieur REBOIS demande si cela peut se reproduire. Laurent HERNICOT lui précise que c'est un lieu où il se produit de très fortes chutes de pierres dues au dégel. Le Salève est une montagne qui bouge, c'est une zone à risques qui demande une grande vigilance.

Il précise également que le SMS a un devoir de protection, de valorisation et de sensibilisation. Les travaux à effectuer sur ce sentier représenteront un investissement pondéré et sage mais ça permet de montrer que l'on reste attentifs.

SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

Bâtiment ATHENA - Site d'ARCHAMPS – F-74160 ARCHAMPS

Téléphone : +33(0)4 50 95 28 42 - Télécopie : +33(0)4 50 95 92 17

Email du Syndicat Mixte du Salève : sm@saleve.mairies74.org. Site Internet : www.syndicat-mixte-du-saleve.fr

Email de la Maison du Salève : info@maisondu-saleve.com. Site Internet : www.maisondu-saleve.com



SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

- Grotte d'Orjobet

Le président informe les membres que des devis ont été demandés pour la seconde tranche de travaux qui sera beaucoup plus chère car il y a un gros travail d'hélicoptère à fournir. Dès que les devis définitifs parviendront, il faudra solliciter le Conseil Général et les communes suisses pour subventionner une partie de ces travaux. Monsieur THEVENOT précise que Collonges n'a pas prévu cette dépense dans le budget 2011 mais paiera sa participation avec une année de décalage.

Le président précise que ces travaux sont nécessaires pour sécuriser les lieux. Les travaux déjà effectués ne suffisent pas.

Joséphine RIVIERE demande si le CAS a été contacté. Pierre CUSIN lui répond qu'ils ont été contactés en 2010 pour la première tranche mais n'ont répondu. M. THEVENOT précise qu'il faut contacter la loterie romande qui est intervenue pour le téléphérique.

- Choix de l'entreprise pour la réalisation d'un complément scénographique :

Ce complément dans l'exposition permanente de la Maison du Salève est destiné aux enfants de 3 à 12 ans. Trois entreprises ont déposé un dossier. C'est DECALOG qui a été retenu pour des raisons techniques, une offre plus aboutie et un prix équivalent aux autres entreprises.

Pierre CUSIN précise que l'objectif est de faire venir les enfants en bas âge et qu'il faut supprimer l'image trop sérieuse de la MDS. Ces travaux devront être terminés pour fin juin.

DIVERS

- Le Réseau Empreintes 74 met à disposition de la MDS une exposition temporaire « de la veillée à la télé » ayant pour thème la vie quotidienne des enfants de Savoie de 1860 à 2010. Le public pourra la découvrir en mai et juin 2011.
- Le salon ALPES ECO se tiendra à Cruseilles les 26 et 27 février avec une conférence donnée par le SMS sur les actions et la protection de la montagne.
- M. THEVENOT demande que le SMS soit présent sur le marché de Collonges cet été.
- Le 4 mars après-midi : TV8 Mont Blanc vient faire une émission sur les zones franches à la MDS avec la participation d'intervenants : commerçants, douaniers.
- Présentation du guide CREN le samedi 26 mars après-midi à la MDS. Conférence et intervention de spécialistes du comité de lecture.
- Le 18 mars : journée de la taille à Andilly et Présilly et le 8 avril : journée de la greffe à Jonzier-Epagny organisées par les croqueurs de pommes.
- Poste d'adjoint d'animation : plus de 50 candidatures. 8 candidats ont été reçus. Aurore CANDAU a été retenue.

Pierre CUSIN clôture la séance et monsieur THEVENOT invite l'assemblée à déguster une riche collation.

SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

Bâtiment ATHENA - Site d'ARCHAMPS - F-74160 ARCHAMPS

Téléphone : +33(0)4 50 95 28 42 - Télécopie : +33(0)4 50 95 92 17

Email du Syndicat Mixte du Salève : sm@saleve.mairies74.org. Site Internet : www.syndicat-mixte-du-saleve.fr

Email de la Maison du Salève : info@maisondu-saleve.com. Site Internet : www.maisondu-saleve.com